

CLUB DU BOIS ET DE LA FORET

Secrétariat : ForêtFribourg - Condémine 56 - C.P. 2175 - 1630 Bulle 2 - Tél. 026/919.87.50 Fax 026/919.87.49

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale du Club du bois et de la forêt, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2025.

Nous avons porté notre contrôle sur les points suivants :

1. Vérification des écritures de report du bilan ;
2. Pointage des recettes et dépenses au moyen des quittances de paiements, factures, relevés, décomptes et versements ;
3. Vérification des actifs et passifs figurant au bilan sur la base des justificatifs.

Le Capital-fortune s'élève au 31 décembre 2025 à **Fr. 9'918.95** après comptabilisation de **Fr. 5'440.85** de recettes et **Fr. 4'806.20** de dépenses, laissant un bénéfice de **Fr. 634.65** pour l'exercice 2025.

Les chiffres des comptes de Bilan et de Pertes & Profits sont conformes à ceux ressortant de la comptabilité générale, à ceux présentés au Comité et à l'Assemblée générale de ce jour.

Ces diverses constatations nous autorisent à vous recommander l'approbation des comptes 2025 tels qu'ils vous sont présentés, d'en donner décharge au Comité, aux vérificateurs des comptes et au caissier avec les remerciements pour l'excellente gestion et la parfaite tenue des comptes.

Bulle, le 2 mars 2026

Les vérificateurs :

Jean-Pierre Doutaz

.....

Roland Mesot

.....